



CTR DU 3 JUILLET 2018

DIALOGUE SOCIAL CÔTÉ COUR OU CÔTÉ JARDIN



3 juillet 2018

Aujourd'hui, 3 juillet, devait se tenir un comité technique de réseau dont l'ordre du jour comportait entre autres un point sur les DISI ajouté à la demande des 4 organisations syndicales y siégeant.

A **F.O.-DGFIP** et, quelle que puisse être par ailleurs la qualité du dialogue, nous n'avons pas l'habitude de demander des ajouts à un ordre du jour pour ensuite décider de ne pas siéger. C'est une question de crédibilité et de cohérence. Cette façon de voir n'est visiblement pas partagée par toutes les organisations syndicales et notamment les deux, qui dès lors qu'elles s'entendent font ou défont le quorum et ont une fois de plus empêché les autres représentants des personnels au CTR de débattre.

**A F.O.- DGFIP, NOUS N'AVONS PAS
L'HABITUDE DE DEMANDER
DES AJOUTS À UN ORDRE DU JOUR
POUR ENSUITE DÉCIDER
DE NE PAS SIÉGER.**

Soyons clairs, il nous est aussi arrivé, à **F.O.-DGFIP**, de manière ponctuelle de refuser de siéger afin de manifester notre mécontentement. En revanche, nous n'avons jamais conçu le boycott ni comme une fin en soi ni comme un mode de fonctionnement permanent des instances, qui plus est quand les collègues sur le terrain sont en attente d'éléments sur leur devenir.

Alors bien sur, toutes les mauvaises raisons de ne pas siéger peuvent être transformées en bonnes au gré des stratégies développées ; il en est ainsi

du rapport de la Cour des Comptes qui échauffe un peu les esprits depuis 10 jours. Comme il y avait manifestement urgence à aller manifester devant la cour des Comptes et devant les CRC (Chambres régionales des Comptes) aujourd'hui, il ne restait plus de temps pour le CTR. Il n'appartient certes pas à **F.O.-DGFIP** de se prononcer sur cette décision de certains de nos concurrents, chacun assume.

**AU DELÀ DU SYMBOLE,
FÂCHEUX DANS UN ÉTAT DE DROIT,
DE FONCTIONNAIRES DE L'ÉTAT
MANIFESTANT DEVANT
DES JURIDICTIONS FINANCIÈRES,
POUR F.O.-DGFIP, UNE TELLE
ACTION N'A PAS DE SENS.**

Par contre, il ne saurait être question pour nous de participer à une telle parodie de mobilisation destinée davantage à faire le « buzz » qu'à obtenir quoi que ce soit.

Parce que nous respectons nos collègues, nous refusons d'être assimilés à des révolutionnaires aux petits pieds osant faire croire aux personnels que leur sort est entre les mains de la Cour des Comptes et que protester Rue Cambon serait du dernier chic.

Au delà du symbole, fâcheux dans un État de droit, de fonctionnaires de l'État manifestant devant des juridictions financières, pour **F.O.-DGFIP** une telle action n'a pas de sens. Et, pour obtenir quoi... le retrait du rapport sinon on arrête de respirer ?

C'EST À BERCY ET PAS RUE CAMBON QUE LES DÉCISIONS SE PRENDRONT

Que la Cour soit investie depuis quelques années d'une mission d'évaluation des politiques publiques et de prospective qu'elle prend un peu trop au sérieux, soit. Il n'en demeure pas moins que c'est à Bercy et pas Rue Cambon que les décisions se prendront.

Quant aux Chambres régionales des Comptes (CRC), leurs personnels risquent de se demander ce qu'ils ont bien pu faire pour mériter un tel courroux d'autant que les rapport et préconisations de la Cour n'ont rien à voir avec les missions de contrôle des comptes des collectivités territoriales effectuées par les CRC.

C'EST LE PREMIER RAPPORT DONT LE MINISTRE EN CHARGE DES SERVICES EN CAUSE APPROUVE LA TENEUR

Pour **F.O.-DGFIP**, donner du sens à l'action syndicale aujourd'hui, c'était aller siéger au CTR et manifester ensuite devant Bercy, défendre les personnels, c'était interroger le Directeur Général sur les réponses qu'il entend donner à la Cour des Comptes, c'était encore interpellé le Ministre sur son attitude.

Ce rapport n'est ni le premier ni le dernier produit par les « sages » de la rue Cambon qui s'en prennent vertement au prétendu « immobilisme » de la DG-

FiP. C'est en revanche le premier dont le ministre en charge des services en cause approuve la teneur.

LE DIALOGUE SOCIAL N'EST PAS LA COMMEDIA DELL' ARTE

Alors **F.O.-DGFIP** demande des comptes oui... mais à ceux qui décident.

Le dialogue social n'est pas la commedia dell' arte. Plutôt que de jouer les arlequins, ou les matamores, nous aurions préféré poser les bonnes questions au bon interlocuteur : au Directeur Général qui, à l'heure qu'il est, dans son bureau de Bercy, doit se dire que ceux qui font le siège de la rue Cambon lui ont rendu un fiéffé service et que c'est toujours ça de pris.

Il ne perd rien pour attendre, le CTR sera re convoqué la semaine prochaine. **F.O.-DGFIP** y portera comme toujours, les revendications des personnels sans idéologie et dans leur seul intérêt.

**Parce que lors des élections
professionnelles de 2014
nous n'avons pas sollicité
le mandat de nos collègues
pour siéger dans les instances
officielles pour finir
par ne jamais y mettre les pieds.**



C'EST FORCEMENT VOUS

Du 29 novembre au 6 décembre 2018
VOTEZ ET FAITES VOTER

FO **NOS**
DGFIP **DIFFÉRENCES** 
FONT **LA DIFFÉRENCE**